

Qu'est ce qu'un risque majeur ?

Le risque majeur, c'est une menace directe sur l'homme, sur les biens et sur l'environnement. Un risque majeur se distingue d'un simple accident, par l'ampleur des moyens organisationnels, humains et techniques à mettre en oeuvre pour assurer la protection de la population.

Lesquels à Chambon ?

La commune est principalement exposée aux risques majeurs suivants:

- Événements météorologiques: tempête – neige.
- Inondation.
- Risques sismiques.
- Radon.

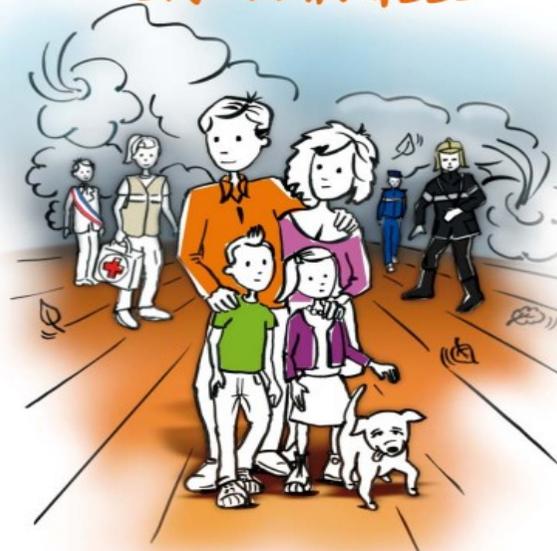
Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est la réponse de sécurité civile de la commune. Il est consultable en mairie.

Numéros utiles

GENDARMERIE	17	MAIRIE	05 55 82 11 36
POMPIERS	18	PREFECTURE	05 55 51 59 00
SAMU	15	URGENCE ELECTRICITE	09 72 67 50 23
URGENCES	112	URGENCE GAZ	0800 47 33 33
URGENCES MALENTENDANTS	114	URGENCE EAU	0977401147

ORSEC PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ (PFMS)

JE ME PROTÈGE EN FAMILLE



Je me protège en famille par l'élaboration d'un plan familial de mise en sécurité (PFMS).

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/plan-familial-de-mise-en-surete-pfms-r4526.html>

Consignes Nationales d'alerte



Ne téléphonez pas: (sauf pour donner l'alerte au 18, 17, 112).



N'allez pas chercher vos enfants à l'école: les enseignants sont là pour assurer leur sécurité.



Coupez le gaz et l'électricité.



Écoutez la radio: France Bleu Creuse
94.5 AUZANCES
94.3 GUERET
94.4 AUBUSSON



Commune de



DICRIM simplifié

Document d'Information Communal
sur les **RI**sques Majeurs

Nota: la version complète du DICRIM est
disponible en mairie,
sur le site internet de la commune
www.ville-chambonsurvoueize.fr ou sur
www.georisques.gouv.fr

Événements météorologiques

Tempête et chutes abondantes de neige.

Consulter: <https://vigilance.météofrance.fr/fr>
www.georisques.gouv.fr

Carte actualisée tous les jours à 6h et 16h.

Elle informe la population de :

- Difficulté de circulation sur les routes.
- Chutes d'arbres ou objets divers, arrachage de toitures...
- Dégâts matériels importants.
- Coupures d'électricité et/ou de téléphone.
- Montée du niveau de l'eau et inondation.
- Conséquences sur la santé humaine....

ALERTE JAUNE	Soyez attentif
ALERTE ORANGE	Soyez très vigilant
ALERTE ROUGE	Vigilance absolue

Bons réflexes en toutes circonstances

➤ Avant une alerte

- Prévoir un éclairage de secours et une radio avec des piles.
- prévoir de l'eau et des denrées non périssables.

➤ Pendant l'alerte

- S'informer (télévision, radio: France Bleu Creuse).
- Limiter les déplacements.
- Ne jamais intervenir sur les toitures.
- ne toucher pas les fils électriques tombés au sol.
- Eviter de rester à l'extérieur.
- Prendre des nouvelles des personnes sensibles près de chez vous.
- Respecter les consignes des autorités officielles.
- Appeler la mairie en cas de difficulté ou si vous êtes témoin d'un incident ou d'un accident.

Inondation

Bons réflexes en toutes circonstances

Consulter: <https://vigilance.météofrance.fr/fr>
www.georisques.gouv.fr

AVANT

- Se tenir au courant de la météo et des prévisions de crue par la radio, la télévision, et site internet ...
- Prévoir un éclairage de secours et radio avec des piles.
- Mettre hors d'eau les meubles et objets précieux: papiers personnels, albums photos, factures, matières ou produits dangereux ou polluants.
- Identifier le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt de gaz.
- Aménager les entrées possibles d'eau: portes, soupiraux...
- Amarrer les cuves.
- Prévoir une réserve d'eau et de denrées non périssables.
- Repérer les stationnement en zone non inondable.
- Ranger les objets à l'extérieur.
- Se tenir prêt à évacuer. Pensez à préparer un sac avec quelques affaires pour se changer, vos papiers, vos médicaments.

PENDANT

- Suivre l'évolution de la météo, les prévisions de crues.
- S'informer de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie.
- Se réfugier en un point haut préalablement repéré: étage, colline ...
- Ne jamais s'engager sur une route inondée.
- Respecter les interdictions de circuler.
- Evacuer que si vous en recevez l'ordre ou si vous êtes forcés par la crue. Ne pas monter sur les toitures.

APRES

- Aérer.
- Sécuriser les objets menaçant de tomber.
- Contacter un électricien.
- Chauffer dès que possible.
- S'entraider entre voisins.

Risques sismique

S'informer: www.georisques.gouv.fr/risques/seismes

AVANT

- Repérer les points de coupures du gaz, eau, électricité.
- Fixer les appareils et les meubles lourds.

PENDANT

- Rester où l'on est:
 - à l'intérieur: se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres;
 - à l'extérieur: ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, arbres ...)
 - En voiture: s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.
- Se protéger la tête avec les bras.
- Ne pas allumer de flamme.

APRES

- Après la première secousse, se méfier des répliques: il peut y avoir d'autres secousses.
- Vérifier l'eau, l'électricité, le gaz: en cas de fuite de gaz ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités.
- Si l'on est bloqué sous des décombres, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation...)

Risques radon

S'informer sur le site du ministère de la santé:

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/radon>

La commune est classée en potentiel radon élevé (catégorie 3 sur une échelle de 1 à 3).

Être en zone 3 n'implique pas systématiquement un taux de radon élevé. Pour être sûr, il faut le mesurer (Becquerel/m³) Si cette mesure indique une concentration >à 300 Bq/m³, il est nécessaire de chercher à le réduire.

- Améliorer l'étanchéité entre le sol et votre habitation pour limiter l'entrée du radon.
- Améliorer la ventilation de votre habitation afin d'assurer un balayage d'air efficace et diluer la présence du radon.
- Lorsque le chauffage est un système de combustion (cheminée, poêle, chaudière...) créer une entrée d'air spécifique.